

Le gouvernement se serait sans doute bien passé de l'affaire qui touche Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat à la fonction publique, et qui enfonce un coin dans la République exemplaire qu'Emmanuel Macron avait promis d'instaurer à son arrivée à l'Elysée il y a trois ans.

Le ministre a été sévèrement épinglé mercredi soir par Mediapart pour avoir reçu en cadeau de la Saur deux lithographies signées Gérard Garouste, en 2017, avant son entrée au gouvernement, alors qu'un contrat était sur le point d'être conclu entre l'entreprise de gestion de l'eau et la ville d'Annonay (Ardèche) dont il était député-maire.

## **Deux lithographies offertes par la Saur... avant la signature d'un contrat**

L'affaire remonte à janvier 2017, dix mois avant l'entrée au gouvernement d'Olivier Dussopt. Les œuvres, estimées à « un peu plus de deux mille euros », ont été offertes par l'intermédiaire de Franck Meneroux, l'un des dirigeants de la Saur, selon Mediapart. « Problème : seulement quelques jours avant de se voir offrir les lithographies de Garouste, Olivier Dussopt a annoncé publiquement en tant que maire d'Annonay un partenariat industriel avec... la Saur pour l'installation d'une micro-turbine hydroélectrique sur la commune », indique Mediapart. Le contrat, négocié depuis 2016, a été formellement signé six mois plus tard, le 1er juin 2017.

Joint mardi 19 mai au soir par nos confrères, Olivier Dussopt a d'abord invoqué un cadeau d'« ami » de la part de Franck Meneroux, avant de faire machine arrière hier et de reconnaître « un cadeau de l'entreprise » offert à l'occasion d'un entretien avec ce responsable et un autre cadre de la Saur. Franck Meneroux de son côté a indiqué « ne pas gérer ce genre de chose », renvoyant au service communication de la Saur. L'entreprise n'a pas fait de commentaire, mais a précisé avoir « diligencé une enquête interne ».

## **Il va rendre les deux tableaux « pour éviter toute polémique »**

Olivier Dussopt explique n'avoir pas déclaré ces lithographies à la déontologue de l'Assemblée nationale – comme cela est requis pour tout cadeau de plus de 150 euros – car il « ignorait la valeur » des deux tableaux, dont il appréciait pourtant ouvertement l'auteur. Le ministre a assuré « par ailleurs et pour éviter toute polémique (avoir) décidé de restituer ce cadeau dans les plus brefs délais ». L'aurait-il fait si l'enquête journalistique n'avait pas révélé ces faits ?

La défense du ministre est d'autant plus embrassée que par le passé Olivier Dussopt s'était montré très sévère avec ce type de comportement. Lors de la campagne présidentielle 2017, il expliquait qu'un élu condamné après avoir « utilisé les prérogatives qui étaient les siennes pour s'enrichir, pour détourner, pour dévier et vicier l'intérêt public et bafouer l'intérêt général », « ça devrait être éliminatoire »... Et en mars 2017, moins de deux mois après avoir reçu les lithographies, Olivier Dussopt ironisait sur les « cadeaux dispendieux », au moment où l'on apprenait que le candidat de LR François Fillon s'était vu offrir des costumes onéreux par l'avocat Robert Bourgi et qu'il évoquait alors le cadeau d'« un ami »...